

Assemblée générale FNMR

20 juin 2026



Rapport moral 2025-2026



Rapport moral

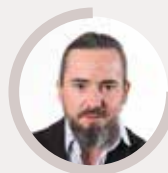
2025-2026

Ce rapport moral fait le bilan
de l'activité de la FNMR
entre les Assemblées Générales
de juin 2025 et juin 2026.

Le rapport complet est disponible
sur le site www.fnmr.fr



Dr Jean-Christophe DELESALLE,
Secrétaire général de la FNMR.



Dr Jean-Charles LECLERC,
Secrétaire général de la FNMR.

POINT SUR LA TRÉSORERIE

- L'ensemble **des recettes de 2025** enregistrent une légère progression ;
- **Les dépenses sont supérieures aux prévisions en raison des actions menées par la FNMR** pour combattre les baisses tarifaires 2025 – 2026 ;
- **En dépit d'une gestion rigoureuse** des dépenses, les comptes 2025 affichent une perte contenue, couverte par les réserves ;
- Le montant de **la cotisation pleine pour l'année 2027** est fixé à 470 €.

Dr Dominique MASSEYS
Trésorier de la FNMR



Dr Jean-Charles GUILBEAU
Trésorier adjoint de la FNMR



Sommaire

Edito



5



6

L'année
politique et
syndicale

En conclusion



15

La FNMR j'adhère !

5

Bonnes raisons

« J'ADHÈRE
À LA FNMR
POUR DÉFENDRE
NOTRE SPÉCIALITÉ,
LES MÉDECINS
RADIOLOGUES
LIBÉRAUX ET
ACCÉDER À UNE
INFORMATION
PROFESSIONNELLE
RECONNUE ET
DE GRANDE
QUALITÉ. »

1

L'union fait la force.

Parce que la FNMR est le seul rempart contre les baisses tarifaires.

2

L'indépendance.

Pour que le médecin radiologue puisse rester maître de son outil de travail et garder la maîtrise de son plateau technique.

3

L'équipement d'imagerie médicale.

Parce que la FNMR défend auprès des ministères l'augmentation du nombre d'équipements, la simplification des autorisations et que ses représentants régionaux soutiennent vos demandes.

4

Le dépistage du cancer du sein.

Parce que l'association de formation FORCOMED, créée par la FNMR, est la seule agréée pour la formation des 1^{ers} et 2^{nds} lecteurs du dépistage organisé. La FNMR a inspiré et mis en place le dépistage du cancer du sein depuis 2004.

5

La téléradiologie et l'intelligence artificielle.

Parce que la FNMR participe à l'élaboration des règles de bonne pratique de la téléradiologie et de celles de l'intelligence artificielle à travers DRIM France IA, écosystème d'IA, conçu par les radiologues, pour les radiologues.

- **Seul(e)**, je ne peux pas défendre mon exercice.
- **Avec la FNMR**, je me fais entendre et je défends mon exercice de médecin radiologue libéral.
- **L'adhésion à la FNMR** est une action individuelle mais qui doit être collective pour les groupes.
- **Adhérer à la FNMR** est un investissement pour mon avenir.

Edito



Dr Jean-Philippe MASSON
Président de la FNMR

**« L'ANNÉE QUI
VIENT DE PASSER
A VU UNE ATTAQUE
SANS PRÉCÉDENT
SUR LA RADIOLOGIE
LIBÉRALE MAIS
ÉGALEMENT SUR
PLUSIEURS AUTRES
SPÉCIALITÉS
MÉDICALES. »**

Assemblée générale 2026

L'assemblée générale a, statutairement, pour mission de faire le bilan de l'année écoulée.

Le bilan financier revient au trésorier et à son adjoint que je remercie pour leur action efficace. Les secrétaires généraux sont chargés du rapport moral. C'est un travail important proportionnel aux actions menées pendant l'année écoulée. Je les remercie pour la qualité du rapport qu'ils ont réalisé.

La FNMR a joué un rôle de catalyseur dans le déclenchement du mouvement de protestation de la fin de l'année 2025 et le début de 2026, témoignant de sa reconnaissance dans le milieu syndical médical.

La vie de la FNMR a été rythmée par les dossiers qui avaient été mis en veille pour cause d'épidémie. Certains ont trouvé un aboutissement mais d'autres, faute d'interlocuteurs disponibles, sont encore en cours de discussion. Il faut souligner l'augmentation du nombre de cotisants et, surtout, saluer de jeunes cotisants et des reprises d'adhésion.

Ceci est le résultat du travail des syndicats départementaux et de leurs dirigeants que je félicite. C'est aussi grâce à l'aide qui leur est apportée par toute l'équipe administrative de la FNMR que je remercie également.

Grâce à ce dynamisme nous sommes plus forts vis-à-vis des tutelles. Cette croissance doit nous inciter à faire encore plus pour la défense de notre spécialité au service de nos patients.

Cette année marque aussi la fin de mon mandat à la présidence de la FNMR. Je souhaite à Eric Chavigny, mon successeur, et à l'ensemble de son bureau, bonne chance pour poursuivre la défense de notre spécialité. ■

→ Assemblée générale 20 juin 2026

Cette année constitue la 3^{ème} année du 4^{ème} mandat de la présidence du Dr Jean-Philippe MASSON.

Un nouveau président, le Dr Eric CHAVIGNY, a été élu lors du conseil d'administration du 21 mars 2026 et prendra, avec son bureau, ses fonctions aujourd'hui.

→ CNAM¹ et LFSS²

L'année écoulée a été marquée par une confrontation sans précédent entre la profession et les pouvoirs publics. De juin 2025 à juin 2026, la radiologie libérale a été placée au cœur d'un débat national sur la soutenabilité économique du système de santé, transformant la FNMR en un acteur central de la défense de la médecine libérale.

Dès l'été 2025, la publication du rapport conjoint de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale des finances a constitué le point de départ d'une remise en cause fondamentale de notre spécialité. Ce document, truffé d'approximations et d'assertions inexactes, est allé jusqu'à affirmer que la radiologie n'est pas une activité de soins — une



contre-vérité que nous avons immédiatement dénoncée avec la plus grande fermeté.

Ce rapport a servi de base au rapport Charges et Produits de la CNAM, puis aux dispositions du PLFSS 2026, instaurant une spirale de décisions défavorables à notre profession.

La Caisse nationale d'assurance maladie a ainsi publié un protocole imagerie prévoyant

¹ Caisse Nationale d'Assurance Maladie

² Loi de Financement de la Sécurité Sociale

300 millions d'euros d'économies sur trois ans, sans concertation préalable. Ces baisses tarifaires s'ajoutent aux 1,5 milliard d'euros de réductions déjà supportées par notre secteur au cours de la dernière décennie.

Cette décision unilatérale, que nous qualifions d'économiquement absurde et médicalement irresponsable, mettant en péril l'investissement dans les équipements de haute technologie et le maillage territorial des cabinets de radiologie, a été dénoncée lors de notre conseil d'administration du 13 Septembre 2025 qui a voté à l'unanimité plusieurs motions historiques :

- Rejet total du protocole imagerie 2025-2027 ;
- Opposition formelle au rapport IGAS/IGF ;
- Lancement d'un plan de mobilisation sans précédent.

Dès l'automne 2025, la FNMR a dénoncé avec la plus grande fermeté les dispositions de l'article 24 du PLFSS. Ce texte, qui visait à imposer des décisions unilatérales à la médecine spécialisée au mépris de l'esprit conventionnel, a fait l'objet d'une opposition frontale. La FNMR a su fédérer l'ensemble de la radiologie libérale avec une mobilisation historique, culminant lors de la grève nationale du 10 novembre 2025, suivie par 80 % des radiologues libéraux ayant auparavant initié une grève de la permanence des soins en établissements de santé (PDSES) depuis le 1^{er} octobre 2025, étendue à toutes les urgences.

« NOTRE MOBILISATION A FAIT ÉCOLE ! LE MOUVEMENT INITIÉ PAR LES RADIOLOGUES S'EST PROGRESSIVEMENT ÉLARGI À L'ENSEMBLE DES MÉDECINS LIBÉRAUX ! »

Si la suppression de l'article 24 par l'Assemblée nationale en décembre 2025 a constitué un signal politique fort, la FNMR est restée vigilante, alertant sur le maintien d'autres dispositions dangereuses (articles 26 ter et quater) et sur le "protocole imagerie" imposé unilatéralement par la CNAM le 16 octobre 2025.

Notre mobilisation a fait école. Le mouvement initié par les radiologues s'est progressivement élargi à l'ensemble des médecins libéraux, aboutissant à une grève nationale en janvier 2026 et à une manifestation rassemblant plus de 15 000 praticiens le 10 janvier 2026 à Paris.

La FNMR a rappelé inlassablement que la radiologie ne peut servir de "variable d'ajustement". Nous avons plaidé durant tout le premier semestre 2026 pour une renégociation du plan imagerie 2025-2027 fondée sur la pertinence, la qualité des soins et la stabilité économique, plutôt que sur des baisses tarifaires brutales et irresponsables.



La FNMR a cherché à objectiver l'impact des politiques budgétaires sur le terrain. Les sondages réalisés auprès de nos membres en novembre 2025 ont mis en lumière une réalité alarmante : 75 % des cabinets ont anticipé un allongement des délais de rendez-vous, aggravant une situation où le délai moyen dépasse déjà 30 jours, 41 % des sites ont jugé probable une fermeture à moyen terme et 90 % des cabinets ont alerté sur l'impossibilité de renouveler les équipements de pointe (IRM, Scanner) avec les tarifs imposés, freinant ainsi l'innovation technologique indispensable au diagnostic des cancers et maladies chroniques. Ce travail d'analyse a permis à la FNMR de porter la voix des radiologues dans les médias

et auprès des décideurs, soulignant le risque de désertification radiologique.

Pour contrer le récit des pouvoirs publics présentant l'imagerie comme une "dépense", la FNMR a investi le champ de la communication grand public :

- Congrès IMAGINE 2025 et 2026 ;
- Sondage Cluster 17 (Février 2026) : Les résultats publiés en avril 2026 sont sans appel : 90 % des Français considèrent que la radiologie joue un rôle crucial dans la prévention et le dépistage. Ce soutien populaire est un atout majeur pour nos futures négociations ;
- Présence médiatique : À travers des prises de parole régulières, la FNMR a fait valoir la spécificité de notre métier : "Le radiologue est un médecin, pas un simple imageur !".

→ Réforme du régime des autorisations (EML et RI)

Cette réforme initiée en 2019, concerne d'une part les EML, d'autre part la radiologie interventionnelle (RI), et a été discutée avec la DGOS dans des groupes de travail constitués de membres de la FNMR en communication constante avec JP. Masson (pour les EML, B. Silberman, JC. Leclerc, E. Chavigny, PM. Blayac, JC. Delesalle ; pour la RI, S. Aafort). Le décret d'application concernant la radiologie interventionnelle devrait enfin être publié en juin de cette année, le niveau A n'étant plus soumis à autorisation.

→ Centrale d'achat Privalence



La FNMR s'est mobilisée pour apporter un nouveau service aux radiologues en créant une centrale de référencement afin d'obtenir des tarifs négociés, sans but lucratif. L'équipe de direction est composée de six radiologues libéraux, est dotée d'un directeur des opérations, et son président est Franck Clarot. Son site internet est www.privalence.fr.

Elle compte à ce jour plus de 180 référencements dans de nombreux domaines et plus de 300 radiologues y adhèrent déjà.

→ Intelligence Artificielle (IA) et "DRIM France IA"

Née de l'impulsion de la FNMR en 2018, DRIM France IA continue ses travaux avec la participation de membres de la FNMR et a effectué ses premières évaluations d'outils en ostéo-articulaire (fracture et luxation), en mammographie et sur les nodules pulmonaires.

→ Volet numérique du Ségur de la santé et DRIMbox

Cette année a été celle du déploiement opérationnel de la vague 2 du Ségur numérique avec comme objectif de renforcer l'utilisation de "Mon espace santé" et surtout d'ouvrir le dispositif de référencement et de financement des mises à jour des RIS et de l'intégration des DRIMbox permettant le partage d'images France entière.

L'objectif sera, non seulement d'alimenter le DMP mais aussi de consulter facilement les données disponibles dans Mon espace santé et de récupérer les informations et examens antérieurs.

→ Dépistages organisés

↳ **CANCER DU SEIN :**

Comme chaque année, la FNMR a participé activement à la campagne "Octobre Rose" et a publié un numéro spécial de la Revue (n° 491). Outre la reconduction du type d'actions habituelles, des liens étroits ont été tissés avec des associations de patientes et ont abouti la publication de "paroles de femmes", recueil de témoignages de patientes qui ne font pas de mammographie. Parmi les préoccupations de la FNMR, rappelons la reprise en main des

invitations par la CNAM, l'assèchement des ressources des CRCDC, et la multiplication des mammobiles, souvent initiés par les politiques et les ARS, sans aucun respect du cahier de charge national du dépistage.

➤ **CANCER DU POUMON :**

Cinq ans après la publication du rapport Nelson sur le dépistage par scanner faible dose chez les sujets à risque du cancer du poumon qui tue 33 000 personnes par an, l'INCa a lancé un appel à projet en juillet 2024 sur cinq ans pour étudier l'utilité de ce dépistage. Le projet Impulsion porté par la Pr Marie-Pierre Revel, avec l'aide notamment de Laurent Petyt, a débuté dans 5 régions pilotes et inclura 20 000 fumeurs ou anciens fumeurs de 50 à 74 ans. Pour y participer, les radiologues devront, notamment, avoir validé la formation mise en place conjointement par Forco-FMC et la SFR.

→ **Révision de la nomenclature CCAM³**

La réforme des nomenclatures professionnelles (la version actuelle de la CCAM date de 2005) a été inscrite dans la LFSS 2020. Un haut conseil à la nomenclature (HCN) a été créé. Il s'agit d'un processus complexe et très long, mais aussi stratégique car l'objectif de nos institutionnels est, bien sûr, de faire des économies dans les dépenses de soins. Christian

Fortel et Sophie Aufort pour la FNMR ont été désignés experts des comités techniques et de hiérarchisation pour la radiologie respectivement diagnostique et interventionnelle, le Pr Michel Nonent l'étant pour l'ensemble de la spécialité. Le travail de description des actes (suppression d'actes obsolètes, inscription d'actes nouveaux et innovants sous réserve de la validation HAS) et de hiérarchisation est en cours de finalisation, ainsi que le choix des actes repères et de l'acte référent pour lequel a été obtenue la distinction entre un acte de radiologie diagnostique et un acte de RI. Viendront ensuite la hiérarchisation interspécialités, puis l'étape décisive de la valorisation des actes via le taux de charge qui est du domaine de la Convention médicale.

→ **Téléradiologie**

Comme stipulé dans son dernier article des chartes de Téléradiologie depuis sa première version de 2009, une évolution en fonction des pratiques et de la réglementation a été finalisée début 2025 avec la publication d'une quatrième version. Corédigée par Jean-Christophe Delesalle et le Pr Pierre Champsaur, elle a été validée par le G4 puis par le CNON. Tout en reprenant les articles des précédentes versions, elle intègre désormais une limitation de la pratique de la téléradiologie à 20% de l'activité globale du

³ Classification Commune des Actes Médicaux



téléradiologie en conformité avec la Convention médicale de 2024, la non-compatibilité de la téléradiologie avec les actes de dépistage, et un chapitre complet sur le traitement des données et la cybersécurité.

→ PIMAP⁴

Les plateaux d'imagerie médicale ambulatoire de proximité sont des modèles innovants de centres d'imagerie intégrant des plateaux techniques complets y compris des EML en dehors d'établissements de soins afin de renforcer

l'offre médicale dans les territoires. Initiés par Éric Chavigny, des PIMAP ont été créés dans d'autres régions (Isère, Normandie, Bretagne notamment). Ils jouent un pôle d'attractivité pour les généralistes (prise en charge leurs patients sur ces territoires y compris pour des soins non programmés en évitant des transports, des passages aux urgences, des journées d'hospitalisation) et diminuent considérablement le coût de la prise en charge. La FNMR relaye cette initiative auprès de tutelles.

→ Qualité, labellisation, et audit par les pairs

L'engagement depuis plusieurs années de Jean-Charles Leclerc, président de la commission de labellisation de Labelix, soutenu par le G4, a permis, après avoir écarté l'accréditation issue de la biologie médicale voulue par le Cofrac⁵, d'aboutir en juillet 2021 à la publication par l'Afnor⁶ d'une norme française⁷ inspirée de Labelix version 2024, avec pour objectif de garantir la qualité et la sécurité des soins. Cette norme a servi de socle pour la création d'une norme européenne, publiée en juin 2026 par le Comité Européen de Normalisation traitant de l'imagerie médicale dont Jean-Charles Leclerc a été nommé président.

⁴ Plateaux d'imagerie médicale ambulatoire de proximité

⁵ Comité français d'accréditation

⁶ Association française de normalisation

⁷ Qualité en imagerie médicale NFS 99-300



Les audits par les pairs : après une phase pilote ayant concerné 90 sites dont 60 libéraux, des travaux de rédaction de l'arrêté avec la DGS sont en cours pour mettre en place ces audits, dans le champ diagnostic et interventionnel.

→ Radioprotection et champs magnétiques

Emmanuel Museux nous représente toujours avec autant de compétence et de courage sur

ces dossiers complexes, dans les divers groupes de travail et défend nos positions en lien avec le G4 auprès du ministère du travail, de l'ASNR et de la HAS, sans oublier sa participation au GT "sécurité en I.R.M" de la SFR. Il nous fait un état des lieux très documenté de la situation et des évolutions réglementaires lors de nos CA repris dans nos revues.

→ Formation



FORCOMED et Forco-FMC, présidés respectivement par Jean-Charles Leclerc et Éric Chavigny, renouvellent régulièrement les programmes de formation dont celles en e-learning accessibles 724. Le DPC a été maintenu en 2026 et le sera en 2027, avant de fusionner avec le dispositif de certification périodique.

L'ensemble de l'offre est accessible sur notre plateforme forcomed.org. Romain FOUCHER s'occupe toujours de la sénologie avec des consoles et les ateliers renouvelés.

Parmi les thèmes abordés, citons celui de l'optimisation de l'utilisation des produits de contraste, et rappelons que Forco-FMC en association avec la SFR a mis en place une

formation pour le dépistage du cancer du poumon.

Après le succès de la première FORCOMED Académie de septembre 2025, cette journée de formation à la carte en atelier sera reconduite le 11 septembre 2026.

→ Les commissions de la FNMR

- Cabinets de proximité ;
- Communication ;
- Échographie ;
- Imagerie en coupe et régime des autorisations ;
- Informatique ;
- Intelligence Artificielle et DRIM-France-IA ;
- Produits de contraste ;
- Qualité et Labelix ;
- Radiologie interventionnelle ;
- Radioprotection ;
- Relations avec les associations de patients
- Sénologie
- Stages des internes en libéral ;
- Téléradiologie ;
- Urgences.

La commission juridique, créée en 2015, a été maintenue pour défendre les radiologues lorsque la thématique d'un problème local peut avoir un impact national.

→ Les partenaires

La FNMR entretient par ses représentants d'étroites relations avec de nombreux partenaires. Leur énumération sera de même reprise dans la version écrite du rapport moral :

- Les syndicats polycatégoriels : La Fédération bénéficie de leur soutien lors des négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie ;
- La SFR⁸ : Dix radiologues libéraux participent à son bureau, davantage à la CNE, et 3 au conseil de surveillance. Des représentants participent aussi à différents groupes thématiques et commissions de la SFR. Éric Guillemot a été réélu trésorier et Jean-Charles Leclerc vice-président en charge des bonnes pratiques ;
- Le Conseil National Professionnel (CNP) de la radiologie (G4 National) ;
- DRIM France IA (Gregory Lenzner membre du directoire et Frédéric Lefebvre membre du comité scientifique) ;
- La FSM⁹ qui regroupe les CNP des différentes spécialités (Laurent Verzaux est membre de son bureau) ;
- Le CNOM¹⁰ ;
- L'Europe avec l'UEMS¹¹ (Éric Guillemot) ;

⁸ Société Française de Radiologie

⁹ Fédération des Spécialités médicales

¹⁰ Conseil National de l'Ordre des Médecins

¹¹ Union Européenne des Médecins Spécialistes,



- Les manipulateurs, via l'AFPPE¹² et leur CNP ;
- Les représentants du personnel des cabinets libéraux (Laurent Verzaux, président de la CPPNI¹³) ;
- Les associations de patients dont certaines participent aux commissions Labelix et à la commission de normalisation "assurance qualité en imagerie médicale" ;
- Les institutions et agences de l'État : HAS¹⁴, INCa¹⁵, ASNR¹⁶, ANS¹⁷, ANSM¹⁸, AFNOR¹⁹, DGS²⁰ et DGOS²¹ ;
- Les constructeurs via le SNITEM²² ;
- Les internes et chefs de cliniques via l'UNIR²³.

→ La communication

La FNMR poursuit le développement de sa communication sur différents supports avec la participation de Jonathan Icart, conseiller rédactionnel de la FNMR, de Jean Claude Dourousseaud (JT de la Radiologie), et cette année avec Philippe de Baillencourt, conseiller en communication presse.

- La revue le Médecin Radiologue libéral avec toujours Paul-Marie Blayac comme rédacteur en chef et la nouvelle maquette de la revue refondue il y a deux ans, inclut toujours un grand témoignage, des brèves et de nombreux articles de fond, ainsi que des numéros thématiques dont l'audit informatique Frédéric Lefevre a repris le numéro spécial des audits informatiques avec comme thème en juillet 2025 PACS VNA et le cahier des obligations réglementaires ;

¹² Association Française du Personnel Paramédical d'Électroradiologie

¹³ Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation.

¹⁴ Haute Autorité de Santé

¹⁵ Institut National du Cancer

¹⁶ Autorité de Sureté Nucléaire

¹⁷ Agence du Numérique en Santé

¹⁸ Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé

¹⁹ Association Française de Normalisation

²⁰ Direction Générale de la Santé

²¹ Direction Générale de l'Offre de Soins

²² Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales

²³ Union Nationale des Internes en Radiologie

- La lettre électronique hebdomadaire avec des questions flash mensuellement renouvelées (Jean-Christophe Delesalle) et dont les résultats sont immédiatement accessibles ;
- La lettre Labelix ;
- Les réseaux sociaux avec les pages Facebook, Twitter, LinkedIn mais aussi maintenant Instagram, avec un groupe Whatsapp créé pour impliquer les administrateurs dans le relai de l'information.. Il est important de relayer ces messages sur ces réseaux sociaux afin d'améliorer notre visibilité ;
- Les sites Internet régulièrement mis à jour ;
- Le stand de la FNMR aux JFR qui a été comme à l'habitude très fréquenté ;
- Des interventions régulières des représentants FNMR sur différents supports : JT de la Radiologie, Dr Imago, etc.

→ Les séminaires

- La FNMR a organisé le 20 juin 2025 son premier congrès dédié à la radiologie libérale, **Imagine 2025**, ouvert à tous les radiologues y compris du public, à toutes les spécialités non radiologiques aux patients, et tout acteur en rapport avec l'imagerie, avec le concours et le partenariat de constructeurs, industriels et autres (assurance, etc.). Il a rencontré un vif succès avec plus de 350 participants ;
- L'initiative a été reconduite le 19 juin 2026.

En conclusion

Ce rapport démontre une nouvelle fois le dynamisme et l'esprit d'innovation de la FNMR face à la multitude de fronts qui menacent notre profession dans un environnement souvent hostile au monde libéral tout en cherchant à préserver la cohésion de la profession. Nous remercions très chaleureusement le Dr Jean-Philippe Masson pour son engagement sans faille depuis toutes ces années et souhaitons bonne chance au nouveau président et à son bureau !

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !



168, rue de Grenelle
75007 Paris
☎ 01 53 59 34 00



fnmr.fr